

Les Cahiers de droit

Mise au point

J.-C. B.



Volume 13, Number 4, 1972

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1005073ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1005073ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (print)

1918-8218 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

B., J.-C. (1972). Mise au point. *Les Cahiers de droit*, 13(4), 613–613.
<https://doi.org/10.7202/1005073ar>

Tous droits réservés © Université Laval, 1972

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

MISE AU POINT

Il est difficile pour un directeur de revue de connaître tout ce qui se publie, en particulier aux États-Unis. Par ailleurs, en toute équité, il faut rendre à César ce qui appartient à César. Enfin, des oublis de références sont toujours possibles. Dans les circonstances, afin que la situation soit bien nette, nous croyons devoir publier les deux lettres suivantes qui parlent par elles-mêmes.

J. - C. B.